

Lettre du Conseiller Général du Canton de St Sernin/Rance

à tous les habitants du Canton

Une lettre, on l'écrit lorsqu'on veut prendre le temps de donner des nouvelles. Contrairement à un journal elle n'est pas numérotée et sa publication n'est soumise à aucune contrainte : date de parution régulière et autre formalisme. Dans cette lettre beaucoup retrouveront des informations que j'ai partiellement déjà publiées dans la presse locale. Ceux qui ont l'avantage d'accéder à mon site internet ont une information très dense, presque un journal de bord. C'est le moyen le plus simple pour stocker beaucoup d'information. Certains d'entre vous n'avez pas accès à la presse locale et beaucoup n'utilisent pas internet. Je vais donc essayer de faire une synthèse de toutes ces informations et en ajouter quelques nouvelles.

Lors de prochaines lettres je m'efforcerai de développer les chapitres concernant les aides du département.

Les Communes du Canton :

*Balaguier/Rance*, 100 hab., Maire : Philippe Boularand. *La Bastide Solages*, 99 hab., Maire : Léon Souyris. *Brasc*, 177 hab., Maire : André Barthe, *Combret*, 302 hab., Maire : Claude Barhélémy. *Coupiac*, 541 hab., Maire : Jean-Marie Sirgue. *Laval-Roquecézière*, 350 hab. Maire : Patrice Viala. *Martrin*, 245 hab., Maire : Claude Boyer. *Montclar*, 150 hab. Maire : Roland Condomines. *Montfranc*, 137 hab., Maire : Denise Galonnier. *Plaisance*, 236 hab., Maire : André Bec. *Poussy*, 193 hab., Maire : Pierre Bèzes. *Saint Juéry le Château*, 271 hab., Maire : Gaston Roques. *Saint Sernin/Rance*, 696 hab., Maire : Jean-Pierre Costes. *La Serre*, 143 hab., Maire : Joël Sabathier. Superficie de 274,58 Km<sup>2</sup> avec 3640 habitants soit 14 habitants / km<sup>2</sup>

Ça sert à quoi un conseiller général ?

La loi du 10 août 1871 a instauré l'élection des conseillers généraux au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

*Acteur de proximité, le conseiller général est un interlocuteur permanent de l'ensemble des citoyens dans leur vie administrative, sociale et économique, il est également le représentant des élus de son canton.*

*Il est l'interlocuteur privilégié des maires de son canton ou de l'intercommunalité, le conseiller général apporte son soutien et son concours pour porter les projets et dossiers auprès du Département d'une part, mais également auprès de ses collègues conseillers régionaux et des parlementaires.*

Le département :

Le département est, avec les communes, la plus ancienne collectivité de la République, créée en 1790. Il est encore aujourd'hui le grand héritier des lois de décentralisation de 1982 et 1983, avec la suppression de la tutelle de l'Etat et le transfert d'un plus grand nombre de compétences avec leurs ressources compensatoires. L'Etat y demeure néanmoins très présent puisque le territoire départemental est toujours l'espace privilégié de son intervention déconcentrée.

Sa vocation centrale est celle de toutes les solidarités, solidarités sociales mais aussi solidarités territoriales (infrastructures de transport.....) et financières avec les communes et les intercommunalités.

Les solidarités sociales s'expriment au quotidien avec l'aide sociale (familles, enfance....), les aides aux personnes âgées (hébergement, maintien à domicile, APA...), les adultes handicapés (hébergement, accompagnement.....), les personnes en situation d'exclusion (RMI, RMA....).

S'ajoutent également les actions menées dans le domaine de l'éducation (gestion des collèges....) où s'y expriment des objectifs de démocratisation et de citoyenneté. Certaines de ces compétences sont ainsi devenues des actions d'intérêt national, garantissant l'accès de tous aux droits fondamentaux.

La solidarité entre les territoires prend toute sa mesure avec les aides aux communes –notamment rurales- et aux intercommunalités, avec l'élaboration de plans et schéma départementaux de tous ordres (environnement, déchets, gens du voyage, lecture publique...),

Sans oublier bien entendu les programmes d'infrastructure routière qui, aux côtés de l'action sociale, sont la marque la plus palpable des interventions départementales. Dans cette perspective, la politique des Pays doit être un des outils pour construire une relation rural-urbain harmonieuse. Le développement local à travers ses territoires doit s'affranchir des frontières et des clivages politiques.

Organisation à Rodez : Les délégations et leurs commissions :

Les affaires qui doivent être examinées en Conseil Général ou en Commission Permanente sont préalablement soumises, suivant leur objet, à l'examen des commissions constituées autour des trois délégations :

1° délégation à l'action sociale, au personnel et à l'administration générale (commission des finances, commission du personnel, commission de l'action sociale, commission de l'enseignement et de la formation, commission de

l'enseignement supérieur, rapporteur du budget, comité technique paritaire).

2° délégation aux infrastructures, à l'habitat et aux transports (commission des routes, commission du patrimoine départemental et collèges, commission des transports, commission de l'habitat, commission des NTCl).

3° délégation au développement local (commission des affaires économiques et du tourisme, commission des affaires culturelles, commission de l'environnement et du développement durable, commission de la jeunesse et des sports, commission de l'aménagement du territoire).

Autres commissions et groupes de travail : commission d'appel d'offres, commission des services publics, FILA, groupe de travail laboratoire.

#### Disponibilité, permanences :

J'avais souhaité être le plus disponible possible pour notre Canton. C'est dans ce sens qu'élus, j'ai rapidement démissionné de la vice-présidence de la CC des 7 Vallons. A ma place c'est Monsieur Gaston Roques, Maire de St Juéry le Château qui a été élu unanimement.

Si les réunions de travail à Rodez occupent une partie de mon emploi du temps, je souhaite être présent lors de manifestations sur les communes où je peux vous rencontrer. J'ai largement communiqué mon numéro de téléphone (portable et fixe), vous l'utilisez régulièrement.

J'ai rapidement mis en place une permanence au chef lieu, tous les premiers samedi du mois, de 9h à 12h, à la Mairie de St Sernin/Rance.

Martrin étant au centre des 7 Communes du Coupiagais je vais essayer d'y assurer une permanence tous les premiers lundi du mois, sur rendez-vous.

#### Avec les élus

En avril, avec les Maires de la CC des 7 Vallons : discussion pour envisager une fusion avec la CC de St Sernin/Rance. La volonté est bien affirmée, mais en prenant soin de ne pas brusquer le mouvement et de bien s'y préparer. *Je proposerai prochainement aux deux Communautés de Communes de délibérer afin de pouvoir réaliser une simulation. Elle permettra d'avoir des éléments concrets sur les avantages, les inconvénients et éventuellement fixer un tableau de bord pour la fusion si elle semble à tous la meilleure formule pour l'avenir.*

En juin rencontre avec les élus de la CC des 7 Vallons et avec ceux de la CC St Serninoise. Sujet : les routes, répertorier tous les points sensibles et les projets routiers que chacun voudrait voir réaliser.

Régulièrement sollicité par les maires, je m'applique à répondre rapidement et efficacement à leurs demandes.

**Je viens d'obtenir la confirmation d'un nouveau texte de loi (de mi-août 2004) qui permet à deux communautés de communes de porter un projet ensemble. Une convention adoptée par les 2 Communautés de Communes permettra aux communes du Coupiagais de s'associer à celles du St Serninois dans le projet d'une zone d'activité. Jusqu'alors les communautés de communes devaient pour ce faire se retrouver au sein d'un nouveau syndicat et de ce fait ne pouvaient prétendre à toutes les aides de l'Etat.**

#### Invitations :

Sur toutes les communes pour des événements privés, publics.

---

Petite revue de Presse : (sans prendre en considération les dates de parution)

---

Routes : Des travaux (réparation de glissement) effectués par le Conseil Général sont actuellement en cours sur la D 60 entre Coupiac et Plaisance. L'opération consiste à déporter la chaussée côté talus. En effet, il est techniquement très difficile de pouvoir bloquer l'actuel glissement côté rivière, la solution adoptée devrait être plus avantageuse et pérenne. Les remblais, lorsqu'ils sont de qualité ils sont utilisés pour préparer d'autres travaux de terrassement sur le réseau routier.

La commission permanente du 14 mai a voté un montant de 3 500 € en faveur la Cté des Communes du Pays St Serninois, pour les dégâts causés à la voirie communale par les inondations de décembre 2003.

Voyages scolaires : des aides sont attribuées à l'école publique de Plaisance pour 4 jours avec 14 élèves, à l'école privée de Coupiac pour 5 jours avec 11 élèves.

La commission d'avril avait également attribué à l'Ecole Publique de Montfranc une aide pour un voyage scolaire de 5 jours pour 12 élèves.

Transport scolaire : Il est important que les parents n'attendent pas la veille de la rentrée pour ce soucier du transport scolaire qu'utilisera leur enfant, les réunions de secteur pour organiser les ramassages scolaires se déroulent en avril, les Mairies doivent être représentées. En cours d'année ou la veille de la rentrée, les changements d'itinéraires doivent rester exceptionnels. Le service des transports scolaires départemental fonctionne très bien et gère parfois des missions impossibles.

J'ai envoyé à toutes les mairies du canton la réglementation des transports scolaires. Je peux aussi l'envoyer à tous ceux qui me la demanderont.

Voyages scolaires éducatifs: Les dossiers de demande d'aide du Conseil Général pour l'année 2004-2005 sont disponibles dans les Mairies. Pour les voyages se déroulant au cours du premier trimestre de l'année scolaire, ils sont à déposer avant le 15 octobre 2004, pour ceux se déroulant au cours des 2° et 3° avant le 25 janvier.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Conseil Général de l'Aveyron, Direction de l'Enseignement, des Affaires Culturelles, de l'Environnement et du Sport.

**Haut Débit : une alternative à l'absence de l'ADSL en milieu rural, le haut débit par satellite. Régis Roques de St Juéry-le-Château vient d'installer chez lui une parabole qui lui permet de disposer du haut débit par satellite (1000 Kbits pour le premier prix, pouvant aller jusqu'à 16000 Kbits. Ce n'est pas tout à fait de l'ADSL car c'est du haut débit uniquement en réception (d'Internet vers l'ordinateur), le transfert montant (pour l'envoi de mails par exemple) se faisant par la ligne téléphonique. Cette solution s'avère très intéressante pour la consultation ou du téléchargement. Si vous êtes intéressés, Régis peut vous aider à vous équiper à des tarifs très raisonnables. Vous pouvez consulter également le site internet [www.skydsl.fr](http://www.skydsl.fr). Le contacter au 05 65 99 84 68 (le soir)**

L'ADSL : je pense avoir fait ce qui était possible pour voir St Sernin/Rance desservi en premier par cette nouvelle tranche. Si le lundi 18 oct. à St Sernin certains n'ont pas trouvé mon intervention bienvenue, de nombreux habitants de notre canton ont dû apprécier que ce ne soit pas toujours la langue de bois qui soit de mise. Combien attendent plusieurs jours avant que leur ligne soit rétablie, à combien France Télécom refuse par exemple le service numéris, mettant en avant la mauvaise qualité des lignes. C'est bien France Télécom qui est responsable de l'entretien des lignes, il y en aura bientôt plus dans les fossés et les champs que sur les pylônes. Là où je refuse de m'engager c'est dans la mise en cause du personnel. Dire qu'il est toujours parfait est une chose, l'accuser de la détérioration des services publics c'est mal connaître la situation. Depuis des années les gouvernements successifs ont décidé de privatiser les services publics. A cette fin il est important qu'ils soient rentables. Là où il y avait 10 agents il en reste 4 ou 5, rentabilité oblige. En effet quelle entreprise privée peut se permettre de ne pas gagner d'argent. A mesure que la privatisation avance le service rendu au public recule. Les zones rurales vont rencontrer de sérieux problèmes. Quelle entreprise privée va venir porter une lettre dans les fermes isolées, laquelle va venir pour réparer les lignes des téléphones et d'électricité ? Lorsque l'état refuse de tenir compte de la spécificité de nos campagnes que pouvons nous encore faire ?

*Couverture téléphonie mobile* : pour la couverture, le conseil général a programmé des opérations par zone, ou « par grappe ». Nous sommes concernés par la grappe allant du Viala du Tarn à Combret.

Tous les sites qui ont été retenus pour accueillir un relais ont été repérés, à partir de là les problèmes spécifiques de chacun déterminent la vitesse de la mise en place des antennes.

*Routes* : D999 côté Tarn : les travaux programmés pour 2005 doivent débiter au printemps. L'estimation de ce chantier est d'un peu plus de 3 000 000 d'euros pour près de 4 km de route, du monument de la Trivalle à la Cabane.

*Parc Naturel Régional des Grands Causses* : le 22 juillet 2004, lors du renouvellement du Comité Syndical du syndicat mixte du Parc, le Canton de St Sernin/Rance, soit 14 Communes, a obtenu l'élection d'un représentant et son suppléant. A ce jour ces 14 Communes n'étaient pas représentées, les délégués et leurs suppléants présents lors de cette élection ont solidairement apporté leur soutien à nos candidats. Trois délégués représentent les communes rurales des six terroirs du Parc. Le terroir « Pays de Roquefort, Saint Affricain, Rougiers » est composé des Cantons de Belmont, Camarès, Saint Affrique et Saint-Sernin-sur-Rance. Représentés également au sein de ce syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Grands Causses : le conseil régional, le conseil général, les chambres consulaires, les communes urbaines, les communautés de communes (le saint Serninois vient d'adhérer, la CC des 7 Vallons ne tardera pas), les syndicats mixtes A75, RN88 et le syndicat du pays St Affricain.

Commissions permanentes (juin-septembre), quelques décisions concernant notre canton

routes : réparation d'un glissement du talus sur la RD 665 (La Bastide de Solages) coût : 44 885 €. Aménagement de la Mairie à La Bastide de Solages : 11 550 €. Travaux sur bâtiment communal à la Bastide de Solages : 15 000 €.

Fonds forestier départemental (50%) : aide de 1924 € pour dépressage et élagage à Alvergne de La Bastide Solages.

Culture : festival des contes (CC 7 Vallons, château de Coupiac) : 2 300 €, expositions de marionnettes (cercle des amis de la marionnette, Coupiac) : 500 €. Aménagement d'un atelier municipal à Brasc : 2 255 €. Intégration des bâtiments dans les sites à Plaisance (multiple rural) : 1540 €. Electrification des cloches de l'église de Bétrac, commune de Combret, aide de 948 €.

Programme voirie communale : enveloppe du canton de 28 303 €. Programme opération façades, aides pour un total de 1 803 € à : Cluzel Coupiac, Barthe St Sernin/Rance, Alibert Brasc. Dans le cadre du contrat particulier (pays du parc naturel régional des grands causses) dossiers à l'étude : opération façades de Brasc, réhabilitation de l'église de Montfranc, aménagement de l'entrée du village à Balaguier.

---

## **AIDES :**

*La liaison internet permet d'ouvrir tous ces chapitres, je m'efforcerai d'en donner le détail dans les prochaines lettres.. Il est vrai qu'elles s'adressent principalement aux collectivités mais il est bon que tous les citoyens en soient informés.*

## Conforter et développer la qualité de vie

Alimentation en eau potable des communes rurales - Assainissement collectif et non collectif des communes rurales – Aménagement des rivières – Gestion des déchets ménagers – Fond de soutien à la restauration du patrimoine rural – Services de proximité à la population –

## La gestion des déchets ménagers

Aides à l'investissement dans le cadre du plan départemental d'élimination des déchets

## Renforcer l'attractivité territoriale

### MODALITES D'INTERVENTION DU DEPARTEMENT EN MATIERE ECONOMIQUE

Amélioration de l'offre foncière, programmes lourds de création et d'adaptation des zones d'activités territoriales, zones d'activités locales : réhabilitation paysagère des zones d'activités existantes, aide au foncier, aide à l'immobilier artisanal ou industriel, aide aux opérations économiques structurantes, acquisition et/ou aménagement d'un local en centre bourg, aide au conseil : crédit flash, aide aux entreprises participant à des salons professionnels

## Fond Départemental d'Intervention pour l'Environnement (FDIE)

Accompagnement des initiatives concourant à la protection et à la gestion de l'environnement.  
Politique en faveur des espaces naturels sensibles.

Soutien financier aux collectivités et à leurs groupements par la TDENS

## Transports scolaires et Transports interurbains

Organisation et financement du transport des élèves Aveyronnais  
Transport à la demande en collaboration avec les communautés de communes

## Fonds Départemental d'Intervention Touristique - Meublés de Tourisme.....

### Aides diverses :

A la scolarité – réhabilitation façades en centre-bourg (20% plafond 900 €) – protection de l'environnement – réfection toiture – restauration patrimoine rural – entretien monuments historiques – manifestations culturelles et associatives.

### Un peu de politique :

« Apprenons, à nous-mêmes et aux autres, que la politique devrait être l'expression du désir de contribuer au bonheur de la communauté et non pas de la tromper ou de la violer. Apprenons à nous-mêmes et aux autres que la politique n'est pas seulement l'art de ce qui est possible, et cela surtout si nous avons à l'esprit l'art de la spéculation, du calcul, des intrigues, des accords secrets et des manœuvres pragmatiques, mais qu'elle peut être aussi l'art de l'impossible, c'est-à-dire l'art de nous rendre meilleurs, nous et le monde ». *Vaclav Havel, écrivain et homme politique. (Président de la République tchèque de 1990 à 2003.)*

J'espère que ma lettre n'a pas été trop longue et qu'elle vous a donné quelques bonnes nouvelles, n'hésitez pas à me répondre, ou à me contacter par le moyen qui vous convient le mieux.

Claude Boyer



P.S. à chacun son style : le mien est « non-conformiste » – j'oublie souvent la cravate, je ne serre pas toujours les mains, je ne cherche pas le photographe pour paraître tous les jours sur tous les journaux du pays.....

*Vous pouvez me contacter par mail (24h/24h), de plus en plus de communes le font.*

*mail : [claud.boyer@canton-de-st-sernin.net](mailto:claud.boyer@canton-de-st-sernin.net) site: [www.canton-de-st-sernin.net](http://www.canton-de-st-sernin.net)*

*Votre site internet ou votre mail peuvent figurer dans la rubrique lien de mon site, les plus connus s'y trouvent déjà.*

Tél. 06 87 43 48 63 tél./fax 05 65 99 72 22

ma nouvelle adresse : Claude Boyer

Ancien hôtel Canac, Place de la Capelette 12380 St Sernin/Rance  
(je continue de recevoir aussi du courrier à Martrin, où je reste Maire)

*Je tiens à remercier l'inconnu, dont l'identité sera peut-être dévoilée dans une prochaine lettre, il est le concepteur, réalisateur et gestionnaire de mon site internet, c'est grâce à lui que j'ai pu facilement réaliser ce document pour vous donner des nouvelles.*

